

Descriptif de la carte « Submersion marine sur la zone d'étude de Pointe-à-Pitre pour le scénario à horizon 2050 »



Cette étude de cas présente les résultats d'un scénario de submersion marine à horizon 2050 sur le site de Pointe-à-Pitre. La carte intègre plusieurs quartiers :

- La Gabarre, située à l'extrême nord-ouest de la commune de Pointe-à-Pitre. Il s'agit d'un ancien quartier de pêcheurs composé majoritairement de zones résidentielles d'habitat individuel ;
- à vocation résidentielle et commerciale, le quartier de Lauricisque est constitué essentiellement d'habitats collectifs et de logements sociaux construits ;
- la Cité Bergevin comprend de grands ensembles de logements sociaux en habitat collectif ainsi qu'une zone d'activité ;
- le centre-ville ancien constitue une zone d'habitat très dense et disparate (individuel et petit collectif, présence de cases traditionnelles) dotée de nombreux commerces de proximité (marchés, commerces d'alimentation, restaurants, services), d'établissements publics et de quelques bâtiments culturels. Le quartier du centre-ville est délimité au nord par le boulevard Faidherbe et au sud par le bord de mer et le port de Pointe-à-Pitre.

En 2050, les surfaces urbanisées inondées passeraient à 48 ha avec le changement climatique. L'extrême nord-ouest du centre-ville serait fortement inondé. Près du quartier de la Gabarre et de Lauricisque, on compterait une hauteur d'eau jusqu'à 2,5 m. Le quartier du centre-ville sud, délimité par le bord de mer et le port de Pointe-à-Pitre figureraient également parmi les zones les plus sensibles, pouvant aller jusqu'à 2,5 m de hauteur d'eau.